



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Entreprises d'insertion

Question écrite n° 49764

Texte de la question

M. Pierre Gascher appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation des entreprises d'insertion par l'économie. Leurs moyens financiers ont été à plusieurs reprises gelés. De ce fait, l'aide publique moyenne par poste dans les entreprises d'insertion est passée de 71 000 F en 1991 à moins de 50 000 F en 1996. Or, 20 milliards de francs de crédits risquent, à nouveau, d'être gelés en 1997, sachant par ailleurs que les entreprises d'insertion sont de plus en plus tardivement conventionnées. Aussi, il lui demande ses intentions afin de soutenir financièrement ces activités compte tenu également de l'effort que le conseil national des entreprises d'insertion est prêt à faire pour recruter 3 500 postes supplémentaires sur la période 1997-1999 dans l'esprit de l'avant-projet de loi sur la cohésion sociale.

Données clés

Auteur : [M. Gascher Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49764

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1494